



AGIR pour la  
BIODIVERSITÉ

**CRITICAL ECOSYSTEM**  
PARTNERSHIP FUND

## Appel aux propositions n°19, petites subventions Investissement dans le Hotspot de la Biodiversité du Bassin Méditerranéen

### « VISION À LONG TERME » POUR LA TUNISIE, 2021

<b>Pays éligible :</b>	Tunisie
<b>Date d'ouverture :</b>	Lundi 17 mai 2021
<b>Date de clôture :</b>	Lundi 14 juin 2021 à 23h59 CET
<b>Budget :</b>	15 000 \$ US (1 projet)
<b>Soumissions :</b>	Les propositions doivent être envoyées à <a href="mailto:CEPF-MED-RIT@birdlife.org">CEPF-MED-RIT@birdlife.org</a> avant la date de clôture

#### 1. CONTEXTE

Le [Fonds de Partenariat pour les Ecosystèmes Critiques](#) est une initiative conjointe de l'Agence Française de Développement, de Conservation International, de l'Union européenne, du Fonds pour l'environnement mondial, du gouvernement du Japon et de la Banque mondiale. Un objectif fondamental du CEPF est de permettre à la société civile de s'engager dans la conservation de la biodiversité.

Le hotspot de la biodiversité du Bassin Méditerranéen est le deuxième plus grand hotspot au monde et le plus grand des cinq régions au climat méditerranéen du monde. L'investissement du CEPF en Méditerranée a été formulé à travers un processus participatif qui a impliqué la société civile, les bailleurs et les parties prenantes gouvernementales dans toute la région. La stratégie d'investissement qui en résulte (2017-2022) est illustrée à travers le [Profil d'écosystème](#) (PDF - 16 Mo).

L'investissement du CEPF en Tunisie a commencé en 2012 et a joué un rôle important de soutien aux Organisations de la Société Civile (OSC) dans le pays depuis lors. La société civile en Tunisie, en tant que force démocratisante pendant la révolution du " Printemps arabe " et la transition réussie du pays par la suite, a reçu un concert d'éloges et a été récompensée par le prix Nobel de la paix en 2015. Dans la période post-révolutionnaire, les ONG environnementales existantes et nouvellement créées ont essayé de s'impliquer davantage dans le façonnement d'un avenir durable, suite à la nouvelle constitution et aux nouvelles réglementations.

Depuis le début de l'actuelle (deuxième) phase d'investissement du CEPF dans le hotspot méditerranéen en 2017, le CEPF a soutenu 18 projets de la société civile en Tunisie, et cinq autres sont en préparation. Cependant, le cycle de financement actuel du CEPF se termine en 2022, et cela vaut également pour la Fondation MAVVA, un autre donateur clé dans la région méditerranéenne. Le CEPF souhaite donc investir dans une "vision stratégique à long terme" pour la Tunisie, qui permettra de définir une théorie du changement ou une "feuille de route" pour rendre les OSC tunisiennes plus efficaces et plus durables à long terme.

#### 2. INSTRUCTIONS POUR LA SOUMISSION DES PROPOSITIONS

Les propositions sont soumises en un seul volume, en français, et se composent des éléments suivants :

- Proposition technique
- Proposition financière

### **Proposition technique**

Elle doit comprendre les parties suivantes :

- Approche technique, méthodologie et plan de travail détaillé. Cette partie doit compter entre 3 et 5 pages mais ne doit pas dépasser 5 pages. La proposition technique doit décrire en détail la manière dont le candidat entend répondre aux exigences décrites dans l'étendue des travaux ci-dessous. La proposition technique doit démontrer une compréhension claire du travail à entreprendre et des responsabilités de toutes les parties concernées.
- Gestion, personnel clé et plan de dotation en personnel. Cette partie doit compter entre 2 et 5 pages, sans dépasser 5 pages. Les CV du personnel clé peuvent être inclus dans une annexe à la proposition technique et ne seront pas comptabilisés dans le nombre de pages maximum.
- Expérience, performances passées et références. Cette partie doit compter entre 2 et 4 pages, sans dépasser 4 pages.

### **Proposition financière**

- Un budget détaillé en USD. Le budget doit comprendre un exposé des faits qui explique la base de l'estimation des dépenses. Si nécessaire, des informations justificatives doivent être fournies avec un niveau de détail suffisant pour permettre une analyse complète des coûts.

## **3. PROCESSUS ET BASE D'ATTRIBUTION**

Le développement de la vision à long terme sera entrepris par une ou plusieurs personnes sélectionnées par le biais d'une procédure de passation de marché concurrentielle. La sélection du/des consultant(s) sera supervisée par l'équipe régionale de mise en œuvre et des conseillers externes indépendants. L'attribution sera faite au consultant dont la proposition est jugée conforme à cet appel d'offres, répond aux exigences techniques et est jugée la plus avantageuse pour l'équipe régionale de mise en œuvre.

*Critères d'évaluation :*

- |  |     |
|--|-----|
| • Approche technique, méthodologie et plan de travail                            | 50% |
| • Qualification du personnel   | 30% |
| • Performance antérieure - référence de travaux similaires réalisés précédemment | 20% |

## **4. CONTACT**

Avant de postuler, les candidats sont encouragés à contacter la responsable du programme, Awatef ABIADH à [awatef.abiadh@lpo.fr](mailto:awatef.abiadh@lpo.fr).

---

## **CADRE DE LA « VISION A LONG TERME » POUR LA TUNISIE, 2021**

### **I. Mission de travail**

Le consultant / l'équipe de consultants travaillera avec la RIT pour produire une vision à long terme sous la forme d'une Théorie du Changement pour les praticiens Tunisiens de la conservation afin d'améliorer l'efficacité et la durabilité de leur action de conservation. Ce document sera basé sur des études bibliographiques/examen de la littérature, des consultations des parties prenantes et un atelier avec les parties prenantes, et couvrira la période 2022-2047 (25 ans) avec un accent particulier sur les 10 premières années.

La Théorie du Changement / "feuille de route" s'articulera autour des cinq principaux domaines suivants :

Tableau 1

Domaine d'activité	Considérations spécifiques
1) Les <b>priorités</b> en matière de conservation et les <b>meilleures pratiques</b> pour leur gestion sont documentées, partagées et utilisées par les secteurs public et privé, la société civile et les organismes donateurs afin de guider leur soutien à la conservation dans la région	<ul style="list-style-type: none"> <li>• ZCBs, Aires Protégées</li> <li>• Zones côtières, biodiversité d'eau douce, paysages culturels, plantes</li> <li>• Priorités des gouvernements/donateurs</li> <li>• Meilleures pratiques</li> </ul>
2) Les groupes locaux de la société civile qui se consacrent aux priorités de la conservation possèdent collectivement une <b>capacité</b> organisationnelle et technique suffisante pour être des défenseurs et des agents efficaces de la conservation et du développement durable, tout en étant des partenaires égaux du secteur privé et des agences gouvernementales qui influencent la prise de décision en faveur de sociétés et d'économies durables.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Capacités de la société civile, y compris en matière de gouvernance</li> <li>• Relations des OSC avec le gouvernement</li> <li>• Relations des OSC avec le secteur privé</li> <li>• Opportunités de RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises)</li> </ul>
3) Des <b>ressources financières</b> adéquates et continues sont disponibles pour aborder la conservation des priorités globales.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fin de la phase 2 du CEPF en 2022</li> <li>• Fin de la MAVa en 2022</li> </ul>
4) Les <b>politiques publiques</b> , la capacité à les mettre en œuvre, et les <b>pratiques commerciales du secteur privé</b> soutiennent la conservation de la biodiversité globale.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contexte législatif permettant aux OSC d'être efficace</li> <li>• Nouvelle loi sur la décentralisation et rôle des OSC</li> <li>• Dispositions relatives à la RSE</li> </ul>
5) Des mécanismes existent pour identifier et répondre aux <b>nouveaux défis de la conservation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Covid-19 / pandémies</li> <li>• Situation économique encore en période de transition</li> </ul>

## II. Livrables clés

Les livrables attendus sont les suivants :

1. Une bibliographie des principaux documents relatifs à la conservation de la nature en Tunisie (articles scientifiques, documents sur les politiques et les tendances, etc.) utilisés dans l'étude documentaire.
2. Un projet de revue de l'état actuel de la société civile en Tunisie et de son développement au cours des 10-15 dernières années. Cet examen devrait se concentrer sur les organisations de la société civile dont la mission est axée sur la conservation, mais il devrait également englober les organisations ayant d'autres missions (par exemple, la santé, l'éducation, la justice sociale) qui contribuent actuellement ou potentiellement aux objectifs de conservation.
3. Une liste des parties prenantes et des contacts dans la région qui seront contactés pendant le processus de consultation, y compris un plan pour les impliquer. Les parties prenantes comprendront (sans s'y limiter) les organismes suivants :
  - les Organisations de la Société Civile tunisienne (bénéficiaires du CEPF et autres)
  - les agences gouvernementales tunisiennes, y compris le représentant du FEM et l'entité accréditée par le GCF
  - initiatives régionales telles que l'UICN/MedPan, MedWet, MedFund, nouveau consortium pour la biodiversité, etc
  - les agences donatrices et les agences donatrices potentielles
  - représentants du secteur des entreprises ayant un intérêt à investir en Tunisie.
4. Une liste des personnes interrogées (à distance ou lors de réunions en face à face) avec un bref résumé des discussions.
5. Une ébauche d'évaluation des besoins en capacités des OSC, axé sur les OSC de conservation en Tunisie.
6. Une ébauche de projet de Théorie du Changement/feuille de route pour la communauté de la conservation en Tunisie, avec des jalons de 5 ans, couvrant 25 ans avec un accent particulier sur les 10 premières années (les questions incluent : "Où devrait en être la société civile dans 25 ans ? Quel serait/devrait être le contexte? Quelles étapes devons nous faire pour y parvenir ? Quels sont les résultats intermédiaires, les résultats

- à moyen terme et les impacts à long terme le long d'une ligne linéaire qui garantiront que l'objectif commun d'une communauté de conservation dynamique et active en Tunisie, dans 25 ans, sera atteint ?").
7. Une ébauche de stratégie de financement pour les 25 prochaines années
  8. Présentations / matériel pour la réunion des parties prenantes pour discuter du projet d'évaluation des besoins en capacités et de la théorie du changement.
  9. Un rapport synthétique sur les principales conclusions de la réunion des parties prenantes.
  10. Le rapport final comprenant :
    - la Théorie du Changement/feuille de route finale pour la société civile tunisienne
    - l'évaluation finale des besoins en capacités des OSC et les opportunités pertinentes pour combler les principales lacunes en matière de capacités
    - des lignes directrices / une fiche d'information avec des éléments clairs sur "ce qui fait une ONG forte et durable en Tunisie"
    - une cartographie des donateurs et un plan d'investissement pour l'après-2022, y compris des options réalistes pour le financement à long terme des OSC/projets de conservation.

### III. Taches principales

Un consultant / une équipe de consultants dirigera le processus de développement d'une vision à long terme pour l'investissement du CEPF en Tunisie, dans le cadre de la sous-région Afrique du Nord du Hotspot méditerranéen. La RIT - plus particulièrement la LPO qui est responsable du programme du CEPF en Afrique du Nord - soutiendra l'équipe de consultants durant toutes les étapes de la préparation de la VLT (Vision à Long Terme). Le consultant et la RIT entreprendront les tâches suivantes :

Tableau 2

Activité	Réalisation	Soutien	Chronologie
1. Créer un <u>groupe consultatif</u> pour le processus de vision à long terme. Ce groupe doit veiller à ce que la vision à long terme implique les parties prenantes appropriées et tienne compte des initiatives nationales et régionales pertinentes de la société civile, du gouvernement, du secteur privé et de la communauté des donateurs. Le groupe consultatif contribuera à l'orientation stratégique. Au minimum, le groupe devrait inclure des représentants des principales organisations de la société civile axées sur la conservation, et des donateurs soutenant le développement de la société civile en Tunisie.	RIT (LPO)	Consultant	Juillet 2021
2. Entreprendre <u>une revue de la littérature pertinente</u> , y compris les stratégies du gouvernement et des donateurs pour la conservation de la biodiversité et le développement de la société civile, ainsi que les documents clés du CEPF relatifs au hotspot et au pays, afin d'assurer l'alignement de la vision à long terme avec d'autres initiatives et d'éviter la duplication des efforts.	Consultant	RIT (LPO)	Août 2021
3. Mener des <u>consultations avec les principales parties prenantes</u> afin de solliciter leur contribution au développement de la vision à long terme pour la Tunisie. Ces consultations peuvent avoir lieu dans le cadre de réunions individuelles (en personne ou à distance), de discussions en petits groupes ou d'ateliers formels. Une représentation adéquate des femmes et des jeunes doit être assurée tout au long du processus de consultation.	Consultant	RIT (LPO) mettra également des contacts à disposition et soutiendra les consultations.	Septembre 2021
4. Avec l'aide du groupe consultatif, synthétiser les résultats de l'analyse documentaire et des consultations avec les parties prenantes afin <u>d'élaborer un document complet de vision à long terme</u> , comprenant : <ul style="list-style-type: none"> <li>• des objectifs sur 25 ans pour chacun des 5 principaux domaines décrits dans le tableau 1</li> </ul>	Consultant	RIT (LPO)	Octobre 2021

<ul style="list-style-type: none"> <li>des actions prioritaires sur 5 à 10 ans pour chacun de ces 5 domaines principaux</li> <li>des résultats spécifiques à fournir, tels que décrits dans la section 3 du présent cahier des charges.</li> </ul>			
5. Présenter le projet de vision à long terme, y compris les documents intégrés, lors d'un <u>atelier des parties prenantes</u> , organisé par la RIT (LPO), impliquant des représentants des principales organisations de la société civile locales et internationales dont les missions sont liées à la conservation (bien que n'ayant pas nécessairement des objectifs de conservation explicites), ainsi que des participants du gouvernement, du secteur privé, des groupes de femmes et de jeunes.	La RIT organisera un atelier	Le consultant présentera et discutera des résultats	Novembre 2021
6. <u>Réviser la vision à long terme et les documents associés</u> pour répondre aux commentaires des participants, de la RIT et du secrétariat du CEPF. Finaliser et soumettre tous les documents à la RIT.	Le consultant produira tous les documents finaux en français	CEPF, RIT. La LPO traduira les documents en Anglais et en Arabe.	Décembre 2021

#### IV. Période d'exécution

Ces travaux devraient avoir lieu entre juillet et décembre 2021.

#### V. Budget

Le coût total du service de consultation pour développer la vision à long terme pour la Tunisie est de **15 000 \$**. Cela comprend le coût de la main d'œuvre du consultant, les déplacements du consultant, les autres coûts directs du consultant (par exemple, le téléphone, les photocopies), et tous les processus d'engagement des parties prenantes, à l'exception de l'atelier final de validation des parties prenantes.

#### VI. Qualifications minimales des consultants

Le CEPF/RIT a besoin d'une personne ou d'une petite équipe de personnes possédant des qualifications de haut niveau pour effectuer le travail décrit ici. Les personnes auront, au minimum, 15 ans d'expérience dans les domaines (1) du développement et du fonctionnement des OSC, (2) de la conservation et du développement durable en Tunisie ; (3) des économies et des voies de développement probables en Tunisie ; (4) des stratégies de collecte de fonds à long terme, y compris avec les secteurs institutionnels, privés et gouvernementaux. Les membres de l'équipe devront faire preuve de relations établies avec des personnalités de haut niveau du gouvernement, du secteur privé, des organisations donatrices et des organisations (régionales) à but non lucratif de conservation et de développement. Le ou les consultants devront également avoir démontré leur capacité à réunir et à animer des groupes consultatifs ou des groupes de parties prenantes, ainsi que leur capacité à produire un document stratégique techniquement complexe.